



PROCÈS-VERBAL

5 de l'assemblée publique du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue au siège social de la Société, à la salle 8200, le **MERCREDI 6 AVRIL 2022** à 17 h 30.

SONT PRÉSENTS AU SIÈGE SOCIAL :

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale par intérim

Monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif

SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Monsieur Alex Bottausci, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration et président de l'assemblée, monsieur Éric Alan Caldwell, présente tous les membres du conseil d'administration qui assistent à la présente assemblée, ainsi que madame Marie-Claude Léonard, directrice générale par intérim, et monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif. Le président déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 17 h 30, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) suit une période de questions au cours de laquelle quatre (4) intervenants s'adressent aux membres du conseil d'administration, période qui débute à 17 h 44.

À 17 h 54, le président du conseil d'administration déclare la période de questions close.

La liste des intervenants ayant posé des questions ainsi que le sujet de leur intervention apparaissent à l'annexe A jointe au procès-verbal.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2022-033

ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2022

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ par monsieur Sylvain Le May

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2022-034 APPROUVER LES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUES LES 9 ET 17 MARS 2022

PROPOSÉ par monsieur Alex Bottausci
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier les **PROCÈS-VERBAUX** des assemblées du conseil d'administration de la Société tenues les 9 et 17 mars 2022.

CA-2022-035 ADJUGER UN CONTRAT
SIGNALISATION KALITEC INC.
ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION D'URGENCE
6000016096

VU le rapport de la directrice exécutive – Ingénierie et grands projets

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Laurence Parent
APPUYÉ par monsieur Alex Bottausci

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'adjuger à l'entreprise « **SIGNALISATION KALITEC INC.** », un contrat d'acquisition d'une solution de panneaux de signalisation d'urgence, pour la période du 11 avril 2022 au 10 avril 2027, au montant de **590 360,00 \$**, plus les taxes de **88 406,41 \$**;
- 2° d'autoriser le directeur du bureau de projets à exercer en tout ou en partie l'option 1.2 pour l'acquisition et l'intégration de vingt (20) panneaux de signalisation d'urgence supplémentaires, selon les besoins requis pendant l'exécution du contrat, au montant de **58 000,00 \$**, plus les taxes de **8 685,50 \$**. L'option 1.2 pourra être exercée si le corridor de circulation dans la voie centrale nécessite des panneaux de signalisation supplémentaires afin d'assurer une visibilité complète desdits panneaux pour la circulation sécuritaire des autobus;
- 3° d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **745 451,91 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000016096).

	IMPUTATION
Centre	567220
Compte	GPM.090001.20.20.10

CA-2022-037 ADJUGER UN CONTRAT
8926620 CANADA INC. (VENTILATION FLEX NET)
SERVICES POUR NETTOYAGE DES SYSTÈMES CVAC
6000017998

VU le rapport de la directrice exécutive – Métro et Exploitation Bus

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adjuger à « **8926620 CANADA INC. (VENTILATION FLEX NET)** », un contrat de services pour nettoyage des systèmes CVAC pour la période du 18 avril 2022 au 17 avril 2023, au montant de **328 100,00 \$**, plus les taxes de **49 132,98 \$**,

le tout pour un montant maximum pour la Société de **377 232,98 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000017998).

	IMPUTATION
Compte	551140
Ordre interne / OTP	IFR-05816-4-3-2-002
Réseau d'activité	6030416.2000

CA-2022-038 ADJUGER UN CONTRAT
TELUS COMMUNICATIONS INC.
SERVICES D'ENVOI DE SMS
6000016892

VU le rapport du directeur exécutif – Technologies de l'information et innovation

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'adjuger à la firme « **TELUS COMMUNICATIONS INC.** », un contrat pour des services d'envoi de SMS, pour la période du 6 avril 2022 au 6 avril 2025, au montant de **494 775,00 \$**, plus les taxes de **74 092,56 \$**;

2° d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **568 867,56 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000016892).

	IMPUTATION
Centre	39100
Compte	552170

CA-2022-039 AUTORISER UNE MODIFICATION AUX CONTRATS
9220-6986 QUÉBEC INC. (TAXI VAN MÉDIC), TAXI HOCHELAGA INC., PLACEMENTS
SAINT-JÉRÔME INC., TAXI PARA-ADAPTÉ INC., ET 9150-0173 QUÉBEC INC.
(ROSEMONT ADAPTÉ)
SERVICE DE TRANSPORT PAR TAXI ACCESSIBLE
STM-5966-11-17-46
RÉSOLUTION CA-2018-193

VU le rapport de la directrice exécutive – Métro et Exploitation Bus

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser une modification à chacun des contrats de service de transport par taxi accessible adjudgé aux entreprises « **9220-6986 QUÉBEC INC. (TAXI VAN MÉDIC)** », « **TAXI HOCHELAGA INC.** » conjointement et solidairement avec l'Association de Taxi Diamond de Montréal Ltée faisant dorénavant affaires sous « **PLACEMENTS SAINT-JÉRÔME INC.** », « **TAXI PARA-ADAPTÉ INC.** », et « **9150-0173 QUÉBEC INC.,(ROSEMONT ADAPTÉ)** », afin de permettre une modulation pécuniaire des coûts de carburant à partir du 1^{er} mars 2022, pour ces contrats octroyés par la résolution CA-2018-193. Le tout à l'intérieur du montant autorisé pour ce contrat.

CA-2022-040 AUTORISER L'EXERCICE SIMULTANÉMENT DES DEUX (2) OPTIONS DE RENOUELEMENT DU CONTRAT
CPS SÉRIGRAPHIE INC.
SERVICE D'IMPRESSION SUR DIFFÉRENTS MATÉRIAUX POUR AFFICHAGE ET HABILLAGE DANS LES INSTALLATIONS DE LA STM
STM-6467-01-19-25

VU le rapport de la directrice exécutive – Expérience client et activités commerciales

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser l'exercice simultanément des deux (2) options de renouvellement du contrat de service d'impression sur différents matériaux pour affichage et habillage dans les installations de la STM, adjudgé à « **CPS SÉRIGRAPHIE INC.** », à compter du 2 juillet 2022 jusqu'au 1^{er} juillet 2024, au montant de **200 000,00 \$**, plus les taxes de **29 950,00 \$**,

le tout pour un montant maximum pour la Société de **229 950,00 \$**, toutes taxes actuelles incluses, portant ainsi la valeur totale du contrat au montant de **574 875,00 \$** toutes taxes incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-6467-01-19-25).

	IMPUTATION
Centre	Type U
Compte	553370

CA-2022-041 ADJUGER UN CONTRAT
PROMOTIONS SPEED INC.
SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE AGENCE DE PROMOTION ET DE MARKETING EXPÉRIENTIEL
6000016190
RÉSOLUTIONS 2017-128 ET 2020-105

VU le rapport de la directrice exécutive – Expérience client et activités commerciales

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ par monsieur Éric Alan Caldwell

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adjudger à l'entreprise « **PROMOTIONS SPEED INC.** », un contrat de services professionnels pour une agence de promotion et de marketing expérientiel, pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2024, au montant de **299 235,00 \$**, plus les taxes de **44 810,44 \$**,

le tout pour un montant maximum pour la Société de **344 045,44 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000016190).

	IMPUTATION
Centre	553990
Compte	978019

CA-2022-042 ADJUGER UN CONTRAT
AON HEWITT INC.
SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE MANDATS PORTANT SUR LES
RÉGIMES DE RETRAITE
6000015259

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ par monsieur Éric Alan Caldwell

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adjudger à la firme « **AON HEWITT INC.** », un contrat pour des services professionnels dans le cadre de mandats portant sur les régimes de retraite, pour la période du 6 avril 2022 au 6 avril 2025, au montant de **325 650,00 \$**, plus les taxes de **48 766,09 \$**,

le tout pour un montant maximum pour la Société de **374 416,09 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000015259).

	IMPUTATION
Centre	551250
Compte	922204

CA-2022-043 AUTORISER L'AJOUT D'UNE NOUVELLE PLAGE HORAIRE À LA DESSERTE DE TAXI
COLLECTIF PARC INDUSTRIEL LACHINE / GARE DORVAL LES SAMEDIS ET LES
DIMANCHES ET L'ABOLITION DE LA DESSERTE DE TAXI COLLECTIF NORMAN

VU le rapport la directrice exécutive – Planification et Finances

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Catherine Morency
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'autoriser l'ajout d'une nouvelle plage horaire à la desserte de taxi collectif Parc Industriel Lachine / Gare Dorval les samedis et les dimanches;

2° d'autoriser l'abolition de la desserte de taxi collectif Norman;

pour un total estimé d'environ 1 500 courses supplémentaires par année;

ENTRÉE EN VIGUEUR

La modification permanente des plages horaires et la fin du service de la desserte Norman entrera en vigueur le 11 juillet 2022.

CA-2022-044 APPROUVER LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, LE RAPPORT CONSOLIDÉ
PRÉPARÉ POUR LE MAMH ET L'AFFECTATION DES INTÉRÊTS GÉNÉRÉS PAR LE
FONDS D'IMMOBILISATIONS

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification et finances

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et celle du comité d'Audit et des Finances

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'approuver les états financiers consolidés et le rapport consolidé préparé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sur leur formulaire prescrit incluant le rapport des auditeurs indépendants, ainsi que l'attestation de la trésorière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, tel que recommandé par le Comité d'audit et des finances;
 - 2° d'approuver l'affectation au fonds d'immobilisations des intérêts générés par les surplus cumulés au fonds d'immobilisations depuis 2018 totalisant 1 224 276 \$ pour l'année 2021.

	IMPUTATION
Compte	311501

CA-2022-045 APPROUVER LA CRÉATION DU SOUS-COMITÉ FINANCEMENT

VU le rapport du Secrétaire corporatif et directeur - Affaires juridiques

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de créer, le sous-comité « Financement » du comité technique « Audit et Finances », le mandat duquel est en annexe à la présente recommandation pour en faire partie intégrante;

de nommer les personnes qui siégeront à titre de membres du sous-comité Financement du comité technique « Audit et Finances », lesquelles sont désignées dans la liste paraphée par le secrétaire corporatif de la Société est en annexe à la présente recommandation pour en faire partie intégrante;

de verser aux membres de ce sous-comité un jeton de présence pour chacune de leur participation à :

- une rencontre de sous-comité, jusqu'à concurrence de (dix) jetons de présence par année;
- une séance de travail extraordinaire, autorisées par la personne assumant la présidence du sous-comité;

de fixer le jeton de présence des membres externes à MILLE DOLLARS (1000\$) et à MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1500 \$) lorsque cette personne assume la présidence du sous-comité;

de fixer la durée du mandat des membres externes du sous-comité « Financement » à celle des membres externes du comité technique Audit et Finances, effective à compter de ce jour, et ce, jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ultérieurement par résolution du conseil d'administration de la Société.

CA-2022-046 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 ET DES RAPPORTS PTR 2022, PDD 2025, PDAU 2020, PAÉE 2022

VU le rapport de la directrice exécutive –Expérience client et activités commerciales et du directeur Planification stratégique et Affaires gouvernementales

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt des rapports complémentaires suivants :

- Le Rapport d'activité 2021: Conjuguer l'agilité à la mobilisation;
- Le Rapport 2021 du Plan de transition et relance 2022 (PTR);
- Le Rapport 2021 du Plan de développement durable 2025 (PDD);
- Le Rapport 2021 du Plan de développement d'accessibilité universelle 2020 (PAU);

- Le Rapport 2021 du Plan d'accès à l'égalité en emploi 2022 (PAÉE).

CA-2021-047 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 17 h 59.

Les résolutions CA-2022-033 à CA-2022-047 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporatif

ÉRIC ALAN CALDWELL

SYLVAIN JOLY

ANNEXE A
PÉRIODE DE QUESTIONS
ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE
LE MERCREDI 6 AVRIL 2022 À 17 h 30

QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

Prendre note que les questions du public ci-dessous sont reproduites comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

QUESTION 1

Monsieur David Murray

Bonjour M. Caldwell, 1) Depuis quelques temps, je constate que la ligne jaune passe seulement aux 10 minutes à partir de 9:10 le matin. Cette fréquence de passage me semble très faible considérant qu'il s'agit d'un mode structurant de transport collectif. Étant moi-même usager quotidien de la ligne jaune du métro, il m'arrive souvent d'arriver au Terminus Longueuil et d'attendre de longues minutes pour prendre la ligne jaune, ce qui est un peu pénible. Je comprends que les budgets opérationnels sont actuellement très limités, mais je me demande qu'est-ce qui motive la STM à réduire autant le service sur la ligne jaune du métro. Après tout, il s'agit d'un lien majeur pour assurer la connexion entre la rive-sud et l'île de Montréal.

2) En soirée (après 19h00), la grande majorité des autobus du RTL ont un seul départ par heure. Ainsi, beaucoup de lignes de bus ont un départ à l'heure pile, d'autres à XX:10, d'autres à XX:20, etc. Lorsque le métro arrive au Terminus Longueuil à XX:08 ou XX:09, il faut courir très très vite pour aller jusqu'à la porte d'embarquement pour ne pas manquer son bus. Malheureusement, manquer un autobus qui passe seulement aux heures est un énorme incitatif pour jeter sa carte OPUS et courir vers le concessionnaire automobile le plus près...

Ainsi, serait-il possible d'ajuster l'horaire de la ligne jaune pour qu'il arrive, au plus tard, à XX:05 pour donner le temps aux gens de se rendre à la porte d'embarquement de l'autobus? Merci! David Murray

Le Président

Le président invite madame Nathalie Clément, directrice exécutive Métro et Exploitation bus, à répondre à la question.

Madame Clément explique que l'horaire en vigueur est réduit en raison du faible achalandage et par souci d'économie.

Elle ajoute que depuis très longtemps le service est aux dix minutes à heure fixe. Un changement de l'horaire à heures fixes pour l'arrivée plutôt que pour le départ désavantagerait plusieurs clients qui utilisent les services de la ligne jaune.

QUESTION 2

Monsieur Nickolas Gagnon

Bonsoir, La station Honoré-Beaugrand attire un grand nombre d'utilisateurs qui se déplace en vélo, malheureusement aucun des supports à vélo ne permet de verrouiller son vélo de façon sécuritaire, soit à deux points différents. J'ai déjà fait une suggestion sur ce sujet et je n'ai jamais eu de suivi. Il y a plusieurs années la STM avait même lancé une consultation pour savoir quelle était le model de support de vélo que les utilisateurs aimeraient avoir, depuis ce temps, pas de son pas d'image.

A court terme peut-on avoir des supports à vélo sécuritaire et étant donné que c'est une station terminale, pourrait-on un jour avoir un pavillon sécurisé pour garer nos vélos?

Le Président

Le président dirige la question à Linda Lebrun, trésorière et directrice exécutive Planification et Finances.

Madame Lebrun indique qu'au cours des dernières années, des efforts ont été consacrés pour l'ajout de supports à vélo dans les stations où des travaux majeurs y ont été effectués. La STM a effectivement fait une analyse concernant les supports à vélo, notamment sur l'optimisation de l'espace, la durabilité et la convivialité. Les résultats de cette étude serviront à alimenter la réflexion plus globale en cours actuellement concernant le partage de l'espace avec d'autres types d'équipement.

QUESTION 3

Madame Laurence Labelle

Le retour des rues piétonnes sur l'île de Montréal a été annoncé pour l'été 2022. Or, les détours des lignes de bus engendrés par ces aménagements augmentent la distance de marche pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, et constituent donc un obstacle à leur autonomie et leur participation sociale.

Que compte faire la STM pour pallier les détournements des lignes d'autobus et ainsi continuer de desservir adéquatement les résidents ayant des limitations fonctionnelles dans les arrondissements concernés par des projets de piétonisation ?

Le Président

Le président demande à madame Linda Lebrun, trésorière et directrice exécutive Planification et Finances de répondre à la question.

Madame Lebrun mentionne que la ville a annoncé sept projets pour lesquels il y a un certain impact pour notre clientèle en ce qui concerne les projets de piétonisation de l'été 2022. La STM tente dans la mesure du possible de minimiser les impacts liés à l'accessibilité. La distance de marche est le premier critère dans le choix des détours des lignes touchées. De plus, la STM s'assure toujours que la relocalisation des arrêts lors de détours soient accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

QUESTION 4

Madame Marie-Eve Veilleux

Bonjour, Au dernier conseil d'administration, j'ai demandé si la STM travaillait sur une solution pour fournir un reçu de paiement pour la clientèle du Transport adapté qui paie en argent comptant. La réponse a été de demander l'historique des déplacements. Ce que j'ai fait. Le document fournit est un tableau énumérant les destinations, la date et l'heure demandée. Par contre, rien n'identifie la STM et il n'y a aucune information sur le mode de paiement ou le montant payé. Ceci ne peut pas être considéré comme preuve de paiement pour fins d'impôts.

Donc, à l'heure actuelle, pour avoir un reçu de vente ma seule option est de payer plus cher en achetant des billets individuels et de me déplacer pour aller les acheter à l'une des quelques points de vente de billets individuels accessibles. Ce coût supplémentaire n'est pas équitable alors que la clientèle du transport régulier possède un éventail d'options adaptées à ses déplacements, et qui viennent toutes avec un reçu de vente.

Que prévoyez-vous faire pour réduire cette iniquité?

Le Président

Le président dirige la question à madame Nathalie Clément, directrice exécutive Métro et Exploitation bus.

Madame Clément indique qu'une demande peut être faite au transport adapté afin d'obtenir un récapitulatif des titres achetés en argent comptant.
